

LE MOT DU MAIRE

Mes che(è)r(e)s concitoyen(ne)s et ami(e)s,



En ce début d'été, je veux, tout d'abord, souhaiter à toutes et à tous de profiter du beau temps estival, à nos scolaires de recharger leurs batteries et à nos aînés de penser à bien s'hydrater.

Un évènement extrêmement sympathique est venu émailler ce début d'année : le 18 février, Julienne (Marcelle) TOURENNE a fêté ses 100 ans au village de Bugeaud. Il nous a fallu attendre plusieurs jours avant d'accéder à son domicile, tant ce fut un défilé ininterrompu de parents et d'amis qui lui ont rendu visite ! Et ce n'est que le 21 février que nous avons enfin pu accéder à sa porte et Marcelle nous a fait passer une super soirée où nous avons dû trinquer au champagne : humour, souvenirs partagés et gentillesse étaient au rendez-vous tant Marcelle était en verve. Elle nous a tous bluffés. Cette soirée restera, à coup sûr, un des meilleurs moments de ces dernières années. Bravo à Jean-Claude, son fils, et à Francine, sa fille, qui l'entourent avec un amour exemplaire. Nous souhaitons à Marcelle de passer encore de très nombreuses années de bonheur avec sa famille.

Je souhaite aussi remercier Hervé COUSTILLAS qui a fait don à la commune d'une superbe sellette qu'il a fait réaliser par un sculpteur sur pierre. Cette sellette permet d'exposer et de mettre en valeur la sculpture médiévale découverte lors des travaux de rénovation du pont de Cubas. Propriété du Département, ce dernier, à notre demande, a accepté officiellement de nous la restituer. Merci Hervé pour ce beau geste qui témoigne de ton attachement à ta commune.

Vous trouverez ci-contre un poème écrit par Monsieur André MALAMAIRE qui fut professeur d'anglais puis inspecteur d'académie dans de nombreux départements. Je l'ai très bien connu puisqu'il fut mon patient au hameau des Charreaux puis à l'EHPAD de Hautefort. Je lui voue un profond respect et c'est avec l'accord de son fils, Bernard, que je reproduis ici ce poème.

A l'heure où les médias nous informent presque quotidiennement d'assassinats terrifiants perpétrés au couteau par des adolescents à l'encontre de camarades, de professeurs, de surveillants, la lecture de ce poème prend tout son sens et son actualité. Les valeurs portées par ce poème, je les fais miennes ! Je le soumets donc à votre lecture, à votre attention et à votre appréciation.

Héritage

Vieux maître vénéré, toi qui m'appris à lire,
À écrire, à compter, j'entends encor ta voix
Qui me guide aujourd'hui comme aux jours d'autrefois,
J'entends toujours les mots que toi seul sus me dire.

Car c'est toi qui m'offris les clefs de maint empire,
M'attachas au foyer, à la patrie, aux lois,
Nourris en moi l'amour des fleurs, des prés, des bois,
Et le respect sacré de tout ce qui respire;

Toi qui me révélas dans le temple du Beau
Mille trésors cachés, ineffable cadeau;
Qui fis vibrer mon cœur aux vertus de nos pères

Tombés en repoussant l'ennemi de nos terres.
Avec tous mes héros, tu peux dormir en paix,
Ton flambeau dans ma main ne s'éteindra jamais.

André Malamaire
(Aubès et Crépuscules)

Deux dossiers très importants portés par votre conseil municipal accaparent toute notre attention :

D'abord, la construction de 9 logements sur le terrain communal acheté il y a peu à cet effet : offrir des logements à la location est un des moyens sûrs d'augmenter la population et même d'accueillir des enfants. Ce dossier prend du retard du fait de la « passivité » de l'architecte choisi par Périgord Habitat ! Dès ce choix connu, j'avais pourtant prévenu par écrit Périgord Habitat de ma désapprobation quant à ce choix !

Ensuite, l'église de Saint-Martial-Laborie, véritable joyau médiéval du XII^{ème} siècle. Le dossier technique est bouclé ! Le choix des entreprises acté.

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine nous ont accordé définitivement, il y a quelques mois, les subventions demandées. Cependant, nous attendons l'attribution d'une 3^{ème} et dernière subvention demandée à l'Etat.

Malheureusement, ce dernier, en recherche d'économies n'a, semble-t-il, pas encore adressé ses dotations à Monsieur Le Préfet de Région et aux Préfets des Départements. Dernières informations : ces dotations « seraient » enfin programmées fin juin-début juillet ! Dans cette éventualité, nous pourrions aussitôt demander à Luc JOUDINAUD (Architecte du Patrimoine) de lancer les travaux de la 1^{ère} tranche (d'un montant de 314 000 € HT). Concernant l'appel aux dons lancé auprès de la population et des entreprises locales et loco-régionales par l'intermédiaire de La Fondation du Patrimoine et grâce à l'association « Les amis pour la restauration de l'église de Saint-Martial-Laborie », le montant recueilli augmente régulièrement. Merci à nos nombreux donateurs. Nous ferons bien sûr le point ultérieurement sur ces dons. Ces dons viendront s'ajouter aux subventions actées. Je vous rappelle que vos dons sont défiscalisés à hauteur de 75 %.

Le groupement postal de Terrasson nous a informés que notre Bureau de Poste sera fermé du 28 juillet au 10 août au prétexte que notre bureau subissait une baisse de fréquentation en été ! J'ai aussitôt demandé au groupement des preuves de cette baisse, avec des éléments de comparaison avec les années précédentes : à ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse !... Je les realnce donc à nouveau.

Je souhaite enfin vous informer d'un évènement qui marquera à jamais l'histoire de notre commune : le 6 septembre de cette année, à 18 heures, sera dévoilée, sur la place de l'Ordre de Fontevrault (place de l'église de Cubas), une stèle à la mémoire des 3 familles juives qui s'étaient réfugiées sur notre commune croyant échapper à la barbarie nazie : famille CHRAPATY à Cubas et familles PRINZ et ROSSINSKY à Cherveix.

Il s'agissait de deux mères de famille de 2 jeunes filles, pour l'une, et de deux petits garçons (10 et 12 ans), pour l'autre, ainsi qu'une femme de 64 ans. Tous les 7 furent raflés en 1944, déportés à Drancy puis transférés à Auschwitz dans des wagons à bestiaux. Dès leur arrivée dans ce camp, ils furent gazés et leurs corps disparurent dans les fours crématoires. Une 8^{ème} victime, un homme, fut capturé, puis fusillé à Brantôme quelques jours après.

Le 6 septembre prochain, plusieurs discours seront prononcés. Nous ne devons jamais oublier. L'oubli serait le pire des renoncements à ce qui constitue une des plus grandes tragédies de notre commune. Des parents, descendants et proches de ces pauvres familles ont été retrouvés en Alsace et en Dordogne, ils feront le déplacement pour être présents à cette cérémonie.

Dans les deux semaines qui précéderont cet évènement, toutes les familles, tous les habitants de la commune vous serez conviés à participer à cette cérémonie à la mémoire de ces martyrs.

Au terme de ce moment d'émotion, nous partagerons un verre de convivialité.

Par votre présence, vous participerez au soutien et au réconfort des familles et de leurs proches.

Votre maire, Jean-Marie QUEYROI

INAUGURATION DU PONT DE CUBAS

Le 17 janvier, l'inauguration du pont de Cubas par le Président du Conseil Départemental, en présence du Sous-Préfet de Nontron, a été l'occasion pour tous d'un bel échange entre élus et public.



Chacun a pu apprécier la nouvelle passerelle, sécuritaire et esthétique, maintenant très empruntée par les promeneurs.

PIERRE SCULPTÉE DU PONT DE CUBAS

La pierre sculptée découverte au pont de Cubas, propriété du Département, restituée après étude par le service départemental de l'archéologie a été présentée en janvier, à l'occasion de l'inauguration.

Elle est désormais exposée sous vitrine en mairie. Le pied a été offert par Hervé Coustillas.



CONSTRUCTION DE LOGEMENTS ROUTE DES PRADEAUX

Après avoir fructueusement travaillé lors de plusieurs réunions avec Périgord Habitat et leur architecte, la municipalité a réussi à optimiser au mieux la réalisation de logements sur le terrain route des Pradeaux.

Le nombre de logements étant ramené de 10 initialement prévus à 9 afin de conserver un accès à l'arrière du terrain et de laisser libre tout aménagement futur de l'intérieur de la parcelle depuis la route des Pradeaux. De plus, cette dent creuse servira de passage par la réalisation d'un cheminement pour le matériel de protection incendie des sapeurs-pompiers. En effet, il est prévu la réalisation d'un poteau incendie au débouché de la parcelle sur l'avenue du Périgord. Celui-ci étendra la défense incendie dans ce secteur de la commune, ces travaux restant à la charge de la commune.

Périgord Habitat, contacté à plusieurs reprises, nous a informés que leur architecte allait enfin ! reprendre ses études afin de finaliser le dossier. Nous restons vigilants pour que ce dossier aboutisse rapidement.

JOYEUX 100^{ÈME} ANNIVERSAIRE M^{ME} TOURENNE

C'est un fait suffisamment rare pour être mis à l'honneur par le Maire.

Madame **Julienne TOURENNE**, « Marcelle » pour ses proches a soufflé ses 100 bougies le 18 février mais ce n'est que le 21 février que le maire et conseillers ont pu accéder à sa demeure.

Entourée de sa famille, elle habite Bugeaud un hameau où il fait bon vivre et bon vieillir...

Nous lui souhaitons encore de belles années remplies de sérénité et de bonheur.



REPAS DES AÎNÉS



Après le colis de Noël offert par la municipalité, nos aînés ont été réunis nombreux autour d'un bon repas convivial à la salle des fêtes. Ce sympathique moment de détente en compagnie de l'orgue de barbarie de Francis -qui assure l'animation- a permis à beaucoup de sortir de la routine. Merci aux jeunes élu(e)s et membres du personnel qui ont assuré un service de qualité.

Rendez-vous bien sûr l'année prochaine.

CRUES, INTEMPÉRIES

Le 21 avril, l'Auvézère est encore sortie de son lit pour une nouvelle crue record : la plus importante depuis 1944, près de 40cm plus haut que l'an dernier.



Ce n'est, bien sûr, pas sans conséquences pour les riverains : arbres tombés, maison écrasée, habitations inondées, camping submergé. Nous avons donc demandé, et obtenu, la reconnaissance « catastrophe naturelle » qui permettra, nous le souhaitons, d'indemniser plus facilement les sinistrés qui disposent d'un délai de 30 jours maximum après publication de l'arrêté interministériel au Journal Officiel du 24 mai, pour faire leur démarche auprès de leur compagnie d'assurance.



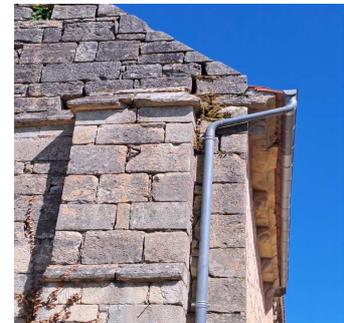
La berge du pont de la Lourde à Saint-Martial s'est effondrée, ce qui engendrera inévitablement des frais importants pour la commune.

La couverture du ruisseau de Pauly s'est affaissée chez un particulier au niveau de la route des Pradeaux, les travaux seront réalisés par la Communauté de Communes.

EGLISE DE CUBAS



Suite à la démolition de la grange attenante, le mur du clocher de l'église, désormais bien visible, pourra être mis en valeur : mais sa dégradation apparente impose une action importante qui est en cours d'étude avec le concours de l'architecte des bâtiments de France. Le vitrail du mur du clocher pourrait également être recréé.

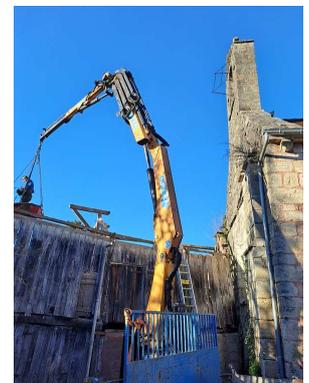


CIMETIÈRES

L'entrée du cimetière de Cubas sera aménagée dès que possible, après la sécurisation des murs de l'église. Nous réfléchissons à l'élaboration d'un futur aménagement qui permettra un accès au cimetière plus facile pour les maçons, les convois ou le public.

Dans le courant de l'été, les allées tracées et stabilisées permettront l'accès dans de bonnes conditions. Une rangée de « cavurnes » et un jardin du souvenir viendront compléter l'aménagement, à Cherveix, et à Cubas.

Le nouveau caveau communal et le dépositaire ont été réalisés à Cubas, dans le caveau cédé gracieusement par M^{me} Yvette JOYET. Le dépositaire de Cherveix a été adapté pour recevoir les restes issus des concessions reprises.



Rappel des prix des concessions :

- Le caveau communal est disponible temporairement et gratuitement pour une durée maximum de 1 mois.
- Concession : 60 € le m²
- Case au columbarium : 500 €
- Puits commun : 25 €

Suite au recensement complet des concessions des cimetières, un nouvel outil informatique « NEPHTYS », récemment installé, permet un suivi plus rigoureux.

Si vous le souhaitez, vous pouvez nous aider à compléter les informations les plus anciennes.

FLEURISSEMENT DES BOURGS

Le fleurissement de la commune reste toujours une priorité. Nous avons cette année décidé de nous séparer de quelques buses en béton d'une autre époque, pour les remplacer par des entourages bois plus agréables à l'œil. Nous avons choisi de planter des vivaces qui demanderont moins d'entretien.



INCIVILITÉS



SANS COMMENTAIRE...



Le parapet du nouveau pont de Cubas, déjà éraflé et écorné.

L'auteur ne s'est toujours pas manifesté...

SYNDICAT D'ÉLECTRICITÉ

ÉCLAIRAGE PUBLIC :

Dès 2026, les ampoules sodium, encore très présentes pour l'éclairage public, ne seront plus commercialisées. Il était donc indispensable d'envisager le remplacement de celles-ci avant la panne.

Organisé en 3 phases par le SDE.

- 1-Le remplacement des foyers les plus vétustes. subventionné à hauteur de 30% est terminé.
- 2-Le « relamping », remplacement des ampoules Sodium par des ampoules Led, lorsque c'est possible. L'opération subventionnée à hauteur de 40% se termine.
- 3-L'adaptation des foyers restants nécessitera le changement des supports d'ampoule Led. Cela se fera courant 2026.

ENFOUISSEMENT DU RÉSEAU HAUTE TENSION à La CHASSENIE :

Après de nombreux aléas, pendant lesquels la commune est restée très vigilante, l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications à la Chassenie est programmé par ENEDIS qui va déposer la consultation R 323-15 semaine 25.

L'appel d'offre pour ce chantier > 200 k€ à la charge du SDE sera réalisé dès le mois de septembre 2025.

Le début des travaux est programmé pour le printemps 2026 sachant que les agriculteurs concernés par le passage du réseau 20 000 volts sur des parcelles privées ont demandé que les travaux soient réalisés pendant les mois d'été 2026.

A la fin des travaux, la mise sous tension du réseau HTA pourrait être réalisée fin 2026.

Dans le même temps, la commune a coordonné l'enfouissement du réseau de téléphonie, sous la responsabilité d'Orange. Celui-ci reste à notre charge soit 20 k€.

SYNDICAT DE L'EAU POTABLE

A l'initiative du Syndicat du Périgord Est, les antennes relais, indispensables pour assurer une couverture complète pour le télé-relevé des compteurs d'eau ont été installées sur le côté du bâtiment de la Poste. Après une période de 28 jours de réglage et de paramétrage de l'installation, le système sera opérationnel fin juin.

Toujours en cours, le remplacement du compteur est intégré dans votre service d'eau. Cette opération est gratuite pour vous.

FIBRE OPTIQUE

Les quelques rares zones encore blanches ont été résorbées à Saint-Martial-Laborie et route de Boisseuilh.

La commune est maintenant entièrement « fibrée », et nous pouvons attendre sans inquiétude la suppression définitive des fils cuivre, qui devrait être effective en 2028.



CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

8 mai

Comme nous l'avons déjà fait pour le 11 novembre l'an dernier, nous avons profité de la cérémonie en l'honneur des habitants de Cherveix-Cubas morts pour la France, pour évoquer la mémoire d'un soldat en particulier.

Cette fois-ci, il s'agissait de Martial Jacquinot-de-Presle, le premier inscrit en haut du monument. Il était issu d'une famille de Saint Martial-Laborie, importante pour la commune puisque son grand père et son père en avaient été maires. Il était né en 1913 et voulait faire une carrière militaire en s'engageant dans les blindés. En 1939, il avait 25 ans et, en 1940, avait été promu sous-lieutenant.

En mai 1940, le sous-lieutenant d'active Jacquinot de Presle commandait un peloton de chars du premier régiment cuirassier de la 3ème Division Légère Blindée. Le 10 mai, suite à l'attaque allemande depuis les Pays-Bas jusqu'aux Ardennes, les forces françaises s'étaient portées au secours de l'armée belge et s'avançaient face à l'ennemi. Le premier choc avec les divisions Panzer ont eu lieu le 13 mai, entre Bruxelles et Liège. Le sous-lieutenant Martial était chargé d'y défendre le village de Merdorp. Les premiers engagements s'étaient fait à distance et son SOMUA35 n°56 avait réussi à détruire plusieurs chars ennemis. Mais, débordé par le nombre il a dû se replier avec son peloton de quatre chars, déjà endommagés, à l'intérieur du village. Malheureusement il a été touché de plein fouet par un obus et son char a pris feu. Il a été obligé de sortir par la tourelle et de se rouler dans l'herbe pour éteindre les flammes, C'est à ce moment qu'il a été fauché mortellement par une rafale de mitrailleuse...



C'est la première victime de la seconde guerre mondiale à Cherveix-Cubas, en plus au début de la première bataille de chars. Ses hommes, sous son commandement, l'appréciaient beaucoup. Son capitaine disait : « Il respirait la droiture, le courage, la franchise et l'énergie ». Il a été fait chevalier de la Légion d'honneur et Croix de guerre.



Le 11 novembre prochain, il y aura une autre évocation de ce genre, pour un jeune originaire de la commune, mort pour la France en 1914-1918, et en mai 2026 aussi. Nous encourageons tout le monde, lors de ces cérémonies, à venir, par respect et intérêt, partager ces instants de mémoire et ces évocations biographiques qui donnent de la chair et de la réalité à nos morts.

Samedi 6 septembre

A 18h, aura lieu l'inauguration de la stèle à la mémoire des huit personnes juives venues d'Alsace et réfugiées à Cherveix-Cubas en 1939. Elles ont été arrêtées et déportées, pour la plupart le 2 avril 1944, lors de l'incursion de troupes de la division Brehmer chargées de la répression de la Résistance et de la traque des juifs.

Ce projet était en gestation depuis longtemps et va pouvoir, enfin, se concrétiser. Ce sera non seulement la pose de la stèle mais aussi l'évocation de la mémoire et la reconstitution du destin tragique de trois familles entières. Il a fallu un long travail d'enquête et d'archives pour rassembler tous les documents, découvrir des témoignages, des photos et finalement retrouver des descendants pour chaque famille.

Lors de cette soirée, une reconstitution vidéo sera projetée et un fascicule proposé. Il y aura non seulement la prise de parole du maire Jean-Marie Queyroi et de Rémy Durrens qui a mené l'enquête mais

aussi celles du président du Conseil Départemental Germinal Peiro et du sous-préfet Benoît Le-grand. Vraisemblablement, les descendants des familles Chrapaty, Prinz et Rossinsky prendront aussi la parole.

Cette soirée, pour laquelle tous les habitants de la commune seront invités, s'achèvera vers 20h par un pot de l'amitié.



ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'an prochain, il y aura des élections municipales mais la loi électorale vient de changer ! elle a été publiée au journal officiel le 22 mai. De manière générale, désormais pour toutes les communes, la règle est la suivante :

- Il faudra voter pour des **listes entières**. Il ne sera plus permis de rayer des noms sur la liste ou d'en rajouter d'autres sinon les bulletins seront déclarés nuls.
- Les listes devront respecter la **parité hommes / femmes** et être composées **alternativement** d'un candidat de chaque sexe.
- Pour les communes de plus de 500 habitants comme la nôtre, le nombre de conseillers sera toujours le même, c'est-à-dire **15**.
- Une liste, pour être éligible, doit comporter au moins **13** noms. Ce nombre peut aller jusqu'à **17** pour envisager d'éventuels suppléants en cas de défection de conseillers en cours de mandat.
- L'**ordre dans la liste** est important car le scrutin se fera à la **proportionnelle**, en un ou deux tours.
- La personne pressentie pour être maire n'est pas forcément en tête de liste.

S'il y a plusieurs listes, au **premier tour**, la liste qui **dépasse 50%** des suffrages exprimés obtient la **moitié des sièges** dans l'ordre de la liste (dans notre cas 8). Le reste des sièges est réparti entre toutes les listes (y compris la liste majoritaire) ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, selon la règle proportionnelle de la plus forte moyenne.

Si aucune liste dépasse les 50 % au premier tour, un **second tour** est organisé, auquel ne peuvent se présenter que les listes ayant recueilli 10 % des suffrages exprimés. Pour ce second tour, des listes peuvent fusionner sans qu'aucun candidat nouveau puisse être rajouté ou remplacé. La **moitié des sièges** sera attribuée pour la **liste arrivée en tête**, puis répartition proportionnelle des sièges restants entre toutes les listes ayant obtenu au moins 5 % à des suffrages.

Exemple : une liste a 60% et l'autre 40%. La première liste aura déjà 8 élus pris dans l'ordre, puis 60% des sièges restant = 4, l'autre liste, avec 40%, en aura 3. Dont au total 12 conseillers pour une liste et 3 pour l'autre.

L'élection du maire et des adjoints se fera «au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel » et de manière paritaire. Les **conseillers communautaires** ne sont plus mentionnés à l'avance et se feront selon « l'ordre du tableau » : d'abord le maire, puis le premier adjoint, et ainsi de suite, jusqu'à épuisement du nombre de sièges qui leur sont attribués dans la Communauté de communes.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES OU SOCIALES

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ou sociales ?

Les personnes qui auraient des difficultés à obtenir leurs aides sociales, dans le domaine de la santé, de la famille, du logement, de l'emploi, des revenus ou qui souhaiteraient une aide informatique à la médiathèque ou un besoin d'informations sur ce à quoi ils peuvent avoir droit.

Dans un premier temps, vous pouvez nous contacter en téléphonant à la mairie de Cherveix-Cubas qui peut vous orienter vers France-Services ou d'autres intervenants.

05.53.50.41.44

Du lundi au vendredi 13h30-18h

France services

Maison France Services sur rendez-vous

Lanouaille 9, place fontaine Bugeaud
05.53.55.32.36

Salagnac à la mairie au 09.67.16.48.85
Hautefort à la mairie 07.57.02.69.44

PRÉVENTION CANICULE

05 53 53 54 54
tele.assistance@cassiopea.fr

PRÉVENTION CANICULE



En période de fortes chaleurs, ne restez pas seul(e) !

1^{ER} AU 31
JUN AU AOÛT

CASSIOPEA TÉLÉASSISTANCE

propose son service

GRATUITEMENT

aux personnes fragiles

non équipées*



Qualité de service certifiée

cassiopea
TÉLÉASSISTANCE

Afin de protéger les personnes vulnérables des impacts sanitaires liés aux vagues de chaleur, un registre canicule est disponible en mairie du 01 juin au 15 septembre. Si vous le souhaitez **ne manquez pas de contacter le secrétariat**, vous serez avertis en priorité, dès le niveau de vigilance orange.

AIRE DE COVOITURAGE

La CCILAP a souhaité et mis en place un réseau de covoiturage, en partenariat avec les communes et la plateforme COVOIT'Modalis.

Ne manquez pas de l'utiliser selon vos besoins : renseignements et informations sur Internet via votre navigateur :

<https://covoitmodalis.fr/> et/ou application mobile.

Une aire a été implantée sur le parking de la salle des fêtes de Cherveix-Cubas, en bordure de la D 704. Elle est identifiée par un panneau :



AIRE DE REPOS FLOW-VÉLO



Des panneaux indiquant AIRE DE REPOS vont apparaître sur la 704 et rue du moulin de Cubas, indiquant la direction de la place de l'Ordre de Fontevrault où se situera l'aire de repos partiel accordé aux participants de la flow vélo. Il s'agit d'un parcours véloroute qui part de l'île d'Aix en Charente Maritime et relie Sarlat-la-Caneda en Dordogne en passant par les routes touristiques avec découverte de nos petits villages.

Quelques aménagements sont réalisés sur la place de l'Ordre de Fontevrault :

- une fontaine à eau,
- des râteliers à vélos avec arceau,
- une table de pique-nique.



Une participation de l'ADEME au développement de l'aire de repos nous aidera à financer

S.M.D.3

le 31 janvier 2025

Visite guidée sur la journée le matin au centre de tri de la Rampinsolle et l'après-midi au centre d'enfouissement de Saint-Laurent-des-Hommes.

Où vont nos papiers d'emballages et comment sont-ils traités ?

Comment sont traités les lixiviats et le biogaz ?

Et enfin comment réduire le volume de nos déchets ?



La prise de conscience de l'impact environnemental que provoquent les déchets non triés ou mal triés vus lors de cette visite nous responsabilise face à l'avenir de notre planète et nous renvoie à l'obligation morale de changer nos comportements.



Trier les déchets, c'est essentiel.

Cependant les trier mieux est plus qu'essentiel...

Si vous êtes intéressé par ces visites inscrivez-vous en mairie.



MODE D'EMPLOI



1
Vider le seau dans le composteur et étaler les déchets



2
Mélanger en surface avec un outil (griffe ou râteau)



3
Recouvrir entièrement avec les matières sèches

Quand vous fermez le composteur, vous ne devez plus voir de déchets en surface

COMPOSTAGE COLLECTIF

Il est important de respecter ces 3 règles lors du dépôt pour obtenir un compost de qualité.

De même les coquilles d'œufs doivent être écrasées pour mieux se désagréger. Pour les huîtres et les moules, il est bien compliqué de réutiliser leurs coquilles parce qu'elles sont longues à se décomposer et propices aux mauvaises odeurs donc **difficilement compostables**. Il est possible de les réduire en miettes pour les utiliser dans le sol comme amendement calcaire. Elles peuvent remplacer les billes d'argiles pour faire un lit de drainage au fond des pots (Astuce : les rincer puis les laisser à l'air libre pendant 2 à 3 mois pour que les pluies lessivent les coquillages. Au moment du rempotage, utilisez les coquilles tel-quelles, inutile de les casser en petits morceaux.) Tout aussi efficace et surtout gratuit et écologique !

Des composteurs individuels de 300 L sont disponibles au SMD3 au tarif de 31,20 € TTC.

BUDGET 2025 PRÉVISIONNEL SIMPLIFIÉ

Fonctionnement Très stable depuis de nombreuses années, il est pour 2025 de 853.337,37 €.

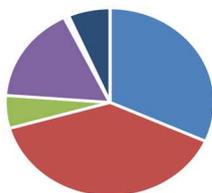
Investissement

Le budget d'investissement 2025 est prévu de 921.691,68 €.

De gros projets nécessitant des investissements lourds sont en cours, ils dépendent de subventions importantes plus difficiles à obtenir et retardent l'entrée dans la phase de réalisation. Lancés depuis quelques années nous pouvons maintenant les voir commencer.

- La rénovation de l'église Saint Martial,
- Aménagement du cimetière de Cubas,
- Travaux de voirie,
- Enfouissement réseau fibre...

Dépenses de fonctionnement



- Charges à caractère général
- Charges de pers. et frais assimilés
- Atténuation de produits
- Autres charges de gest. Courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles
- Dotations Amortissement

FISCALITÉ

Les finances de notre commune sont saines, mais depuis 2025, suite à la modification de la loi, elle n'est plus - comme l'ensemble des communes de la CCILAP- éligible à la part « bourg centre » de la Dotation de Solidarité Rurale soit une perte de près de 30.000 €.

Afin de maintenir des finances saines, nous avons choisi de limiter l'augmentation des taux de 1 % sur les 3 taxes.

Ces nouveaux taux sont les suivants :

- Habitation : 8,79 % (résidences secondaires et locaux meublés non affectés à la résidence principale)
- Foncier bâti : 42,48 %
- Foncier NON bâti : 65,82 %

LA POSTE

La baisse de fréquentation des services de LA POSTE a incité sa direction à fermer celle de Cubas quelques jours cet été du 28 juillet au 10 août. Nous ne le souhaitons pas et œuvrons pour éviter cette fermeture.

PANNEAU LUMINEUX



Où que vous soyez, vous avez accès en temps réel aux informations du panneau lumineux, avenue du Périgord, en téléchargeant l'application **CENTOLIVE** sur votre Smartphone.

BRÛLAGE VÉGÉTAUX

RAPPEL : Par arrêté préfectoral du 5 avril 2017 :

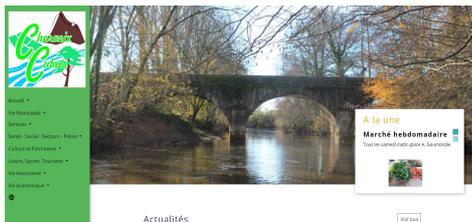
Tout brûlage est **strictement interdit** du **1er mars au 30 septembre**, et passible d'une contravention de 4^{ème} classe pouvant atteindre 750 €.

Hors cette période, le brûlage des déchets issus des travaux d'entretien est soumis à déclaration en mairie, au moins 3 jours avant, et doit respecter les règles de sécurité en vigueur.

L'utilisation d'incinérateurs individuels est soumis aux mêmes règles.



SITE INTERNET



Le site internet de la commune est accessible :

<https://cherveix-cubas.fr/>



DON DU SANG

Hautefort Jeudi 11 / 09
Jeudi 4 / 12

Saint-Médard Lundi 28 / 07
Lundi 6 / 10

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

1-ACCA :

- 19 juillet à midi : repas champêtre à la cabane de chasse de Saint-Martial-Laborie réservation avant le 16 juillet au 06.80.99.60.71. ou 06.44.07.89.12.

2-Comité des fêtes :

- 18 août à 19 h : Marché festif avec orchestre Place de l'Ordre de Fontevrault
- 27 et 28 septembre : fête de Cherveix
- 6 décembre à 20 h 30 : concours de belote à la salle des fêtes

3-Amicale Laïque :

- 28 juin à 20 h30 : Théâtre avec les enfants de l'école de Cherveix-Cubas et la troupe de l'amicale laïque à la salle des fêtes.

4-A.A.P.P.M.A. Pêche :

- 15 août : brocante dans le bourg de Cubas

RECHERCHE PHOTOS ANCIENNES

L'association Artistes et Pixels recherche toujours des photos anciennes pour la future exposition « Mémoires d'un Village » de 2026.

Cette exposition est le témoignage de toute une population, il est important que chacun puisse y participer. Les visiteurs de la précédente exposition ont demandé à étendre la période pour couvrir la jeunesse des seniors actuels : photos anciennes sur Cherveix-Cubas, de 1900 à 1970 environ, (activités, personnes...). Les photos récoltées seront numérisées et rendues à leur propriétaire. N'attendez pas le dernier moment car la préparation de l'exposition demande beaucoup de travail.

Contacts : Présidente : Mme BOYER Christiane, Trésorier : M. BOYER Gérard

Téléphone : 05 53 42 34 47 Mail : artistesetpixels@gmail.com

RESTAURATION ÉGLISE SAINT-MARTIAL

L'association pour la restauration de l'église de Saint-Martial a deux buts :

- * contribuer à éviter l'effondrement de ce monument en collectant des adhésions et/ou les bénéfices éventuels lors des manifestations qu'elle organise
- * faire revivre cette église, qui a su résister, au fil des siècles, à plusieurs épisodes de guerre (guerre de 100 ans, de religions, révolutions, etc) et donc, à travers ces manifestations de l'empêcher de succomber à la vague d'indifférence actuelle : il y a tant d'églises en Dordogne qui sont dans le même état de délabrement que celle de Saint-Martial !

Le 22 mars dernier, un concert a été donné avec le chœur Paratge, qui nous a aidé pour la mise en place, qui nous a donné une prestation de qualité, avec notamment, une messe en occitan, un chant des cubisans dans la même langue, des extraits d'œuvres classiques et le public ne s'y est pas trompé : l'église de Cubas était pleine ! Seul bémol : la météo a fait la tête et le pot de l'amitié qui suivait fut non pas arrosé, mais détrempé. Qu'importe ! Nous ferons mieux la prochaine fois.

Un très grand merci à tous ceux qui nous ont prêté assistance, et un très grand merci au public.

Rendez-vous le 5 juillet prochain.



TENNIS

Le terrain de tennis est accessible à tous.

Abonnement annuel :

Adultes : 30 €

Couples 40 €

Jeunes (10-18 ans) : 15 €

Non titulaire de la carte : 5,00€ / heure

Invité par un titulaire de la carte : 2,50 € / heure

Cartes annuelles (valables pour l'année civile en cours).

Les clés sont à retirer au **Bar Le Havane**

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi 7h- 14h, 17h-20h

Dimanche 8h30-14h et 17h30-20h

TERRAIN DE RUGBY

Très peu utilisé cette année par le club de Rugby, en accord avec le C.O.C.C. nous avons prêté le terrain à l'école de football de Saint Médard d'Excideuil.

Cela nous permet de maintenir l'entretien de la pelouse.

CARTES DE PÊCHE

L'achat de votre carte de pêche soit :

- au bar « Le Havane »
- en ligne sur le site cartedepeche.fr, l'association est référencée à Génis.